

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL578

présenté par
M. Caure, rapporteur

ARTICLE 23 QUATER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« personnels »

les mots :

« agents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.